

Conduire un projet de création d'entreprise avec salariés RS7004



Le programme de formation

La formation a pour objectif de faire valider par le candidat la certification RS7004 Conduire un projet de création d'entreprise.

Public visé :

Ce parcours de formation est pour tout porteur de projet de création d'entreprise.

Pré requis :

- Souhaiter concevoir et conduire un projet de création d'entreprise.
- Maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte, traitement des images, navigation internet, tableur).
- Aisance dans le rédactionnel et le traitement de données chiffrées.
- Disposer d'un ordinateur et d'une connexion Internet haut-débit

Objectifs du programme

L'objectif de la certification est de valider les grandes étapes de la création d'entreprise du candidat :

1. Vérifier la cohérence du projet de création d'entreprise en mesurant l'adéquation des compétences, des ambitions et des contraintes personnelles
2. Réaliser des études quantitatives et qualitatives du marché ciblé
3. Elaborer le Business Model du projet de création d'entreprise
4. Choisir la forme juridique la plus adaptée au projet de création d'entreprise
5. Evaluer la rentabilité financière du projet de création d'entreprise
6. Sélectionner les moyens de communication et réseaux sociaux les plus adaptés aux personnes identifiées
7. Analyser les différents dispositifs financiers et aides possibles à la création d'entreprise
8. Elaborer un argumentaire de présentation du projet de création d'entreprise
9. Réaliser les différentes démarches d'immatriculation de l'entreprise

Modalités pédagogiques

Formation personnalisée réalisée entièrement à distance comprenant 5 volets :

1. Formation personnalisée, synchrone et asynchrone, regroupant en 9 blocs de compétences l'ensemble des notions et concepts nécessaires à la création d'entreprise
2. Fourniture d'un livre électronique « les clés de la création d'entreprise » complétant les parcours de e-learning
3. Entretiens individuels en visio avec un responsable technique et pédagogique, permettant d'avancer dans la définition du descriptif du projet et dans la rédaction du business plan de l'apprenant.
4. Ateliers collectifs en visio sur les thèmes suivants :
 - L'expert-comptable : ses missions, combien ça coûte
 - Une société : est-ce nécessaire, laquelle choisir, combien ça coûte
 - Les assurances : obligatoires, facultatives
 - Les aides à la création d'entreprises et les formalités de démarrage
 - Les financements, la trésorerie
 - Utiliser l'intelligence Artificielle pour recruter
 - Utiliser l'Intelligence Artificielle pour gérer les RH
 - Les risques avec les salariés
5. Assistance à la préparation de l'examen final.

Contenu du programme

Bloc 1 : Vérifier la cohérence de son projet de création d'entreprise :

Objectifs :

- Valider son envie d'entreprendre
- Choisir son statut juridique, fiscal et social
- Maîtriser les notions indispensables de droit, comptabilité et organisation d'entreprise

Contenu : 7 vidéos de formation et quiz de validation des connaissances et PDF

2h50min de formation en asynchrone

+ 1h en synchrone pour étudier l'adéquation homme/projet et vérifier la cohérence du projet de l'apprenant

Bloc 2 : Réaliser son étude de marché :

Objectif : Savoir réaliser une étude de marché

Contenu : 12 vidéos de formation avec quiz de validation des connaissances et PDF

4h20min de formation en asynchrone

+ 1h30m en synchrone pour échanger sur le résultat de l'étude réalisée et l'indication d'éventuels compléments à réaliser

Bloc 3 : Elaborer le business model :

Objectif : Savoir élaborer son business model

Contenu : 29 vidéos de formation, quiz de validation de connaissances et PDF

9h30min de formation en asynchrone + 1h30m en synchrone pour échanger sur le business model élaboré par l'apprenant

+ Ateliers d'une heure en synchrone :

L'expert-comptable : ses missions, combien ça coûte

Utiliser l'intelligence Artificielle pour recruter

Utiliser l'Intelligence Artificielle pour gérer les RH

Les risques avec les salariés

Bloc 4 : Choisir sa structure juridique :

Objectif : Connaître les choix juridiques possibles pour une création d'entreprise

Contenu : 8 vidéos de formation avec quiz de validation des connaissances

4h de formation en asynchrone

+ 1h en synchrone pour échanger sur les choix réalisés pour son statut juridique, social et fiscal par l'apprenant

+ Atelier d'une heure en synchrone : Une société : est-ce nécessaire, laquelle choisir, combien ça coûte

Bloc 5 : Chiffrer ses décisions :

Objectifs :

- Chiffrer les éléments de son business plan
- Savoir construire son business plan

Contenu : 19 vidéos de formation avec quiz de validation des connaissances

7h10 de formation en asynchrone

+ 1h30m en synchrone pour étudier les travaux de l'apprenant sur ses chiffrages

Bloc 6 : Choisir sa communication :

Objectifs :

- Savoir construire son offre et sa communication
- Connaître les réseaux sociaux à utiliser pour entrer en contact avec ses prospects et clients
- Savoir utiliser les réseaux sociaux pour se faire connaître et vendre

Contenu : 20 vidéos de formation avec quiz de validation des connaissances

6h10 de formation en asynchrone

+ 1h en synchrone pour évoquer les choix de communication effectués par l'apprenant

Bloc 7 : Connaître les différentes aides possibles :

Objectif : Savoir quelles aides rechercher et les obtenir

Contenu : 1 vidéo de formation avec quiz de validation des connaissances

23m de formation en asynchrone

Atelier d'une heure en synchrone : Les assurances : obligatoires, facultatives

+ moitié de l'atelier : Atelier d'une heure en synchrone : Les aides à la création d'entreprises et les formalités de démarrage

Bloc 8 : Présenter son projet :

Objectifs :

- Savoir construire un argumentaire
- Savoir pitcher et se présenter dans toutes les circonstances possibles

Contenu : 8 vidéos de formation avec quiz de validation des connaissances

1h30 de formation en asynchrone

+ 1h en synchrone pour faire répéter les pitchs préparés par l'apprenant

+ Atelier d'une heure en synchrone : Les financements, la trésorerie

Bloc 9 : Effectuer les démarches d'immatriculation :

Objectif : Savoir quelles démarches effectuer et comment obtenir son numéro SIRET

Contenu : 2 vidéos de formation avec quiz de validation des connaissances

23m de formation en asynchrone

+ 30m en synchrone pour évoquer les choix de communication effectués par l'apprenant

+ Moitié de l'atelier : Atelier d'une heure en synchrone : Les aides à la création

Préparation à l'examen final (rédaction d'un dossier écrit et soutenance orale) de l'apprenant

3h30 (en plusieurs fois) en synchrone pour préparation de l'apprenant à la certification finale :

relecture de la présentation préparée, réorientation éventuelle, points clés à mettre en avant,

répétition en situation de la présentation (soutenance orale) de 20m à réaliser et jeu de questions-réponses anticipées.

Modalités d'admission

Admission après entretien

Certification

Cette formation vous prépare à la certification "*Conduire un projet de création d'entreprise*" enregistrée auprès de France Compétences sous le numéro RS7004 (commission du 30/01/2025), délivrée par CréActifs, attestant des compétences nécessaires à la création d'entreprise du candidat : structurer son projet, préciser son offre, choisir son statut juridique, rédiger son business plan et réaliser les démarches d'immatriculation.

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7004/>

Modalités d'évaluation de la certification :

- La remise d'un rapport écrit présentant le projet de création d'entreprise du candidat.
- Une soutenance orale devant jury présentant ce même projet.

TEMPS PROGRAMME DE FORMATION

Heures de e-learning : 38 H 30

Temps d'accompagnement individuel par un responsable technique et pédagogique : 9 H

Temps d'accompagnement collectif dans le cadre d'ateliers : 8 H

Assistance dans la préparation de la certification : 3 H 30

Temps total de formation : 59 H

DUREE DU PROGRAMME DE FORMATION : 6 mois

Points forts

FORCES a organisé la Caravane des Entrepreneurs (pôle itinérant d'expertise en entrepreneuriat) pendant 10 ans dans 500 villes de France et conseillé des milliers de porteurs de projets.

FORCES vous offre un livre électronique « Les clés de la création d'entreprise » que vous pourrez garder à l'issue de la formation.

Forces recommande de se former de manière régulière environ 10 heures par semaine soit 1 heure ½ à 2 heures par jour suivant le rythme adopté. Chaque vidéo de formation dure de 8 à 12 minutes, elle est suivie de 3 à 5 tests de validation de connaissances. Vous pouvez donc étudier de 6 à 8 vidéos de formation par jour. N'hésitez pas à revoir une vidéo de formation si vous ne l'avez pas comprise. Vous pouvez l'étudier autant de fois que nécessaire. Prenez des notes au fur et à mesure de vos études.

PRIX DU PROGRAMME DE FORMATION

Particulier ou entreprise : [Demander un devis](#)

2 950 euros nets de tva dans le cadre de la formation continue

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos.

Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

W W W . F O R C E S - L M S . C O M

Email : commercial@forces.fr